
CHAPITRE VII

CENTRE DE RENSEIGNEMENTS

Conclusions et recommandations

L'un des services d'Information Canada qui a eu le plus de succès est celui des renseignements. Il faudrait l'améliorer en le transformant dans une large mesure en service téléphonique.

a) Le nombre de centres de renseignements devrait être restreint aux six centres actuels et aux cinq centres proposés, soit un centre dans chacune des dix provinces en plus d'un centre à Ottawa.

b) Le service de renseignements par téléphone devrait être gratuit pour tout citoyen voulant se mettre en rapport avec un centre de renseignements; ce dernier devrait avoir le personnel et les renseignements voulus pour répondre aux demandes de renseignements et orienter le citoyen vers la source appropriée. Le numéro de téléphone du service devrait recevoir une publicité aussi vaste que possible et être facilement repérable dans l'annuaire téléphonique ainsi qu'à la poste.

c) Les médias d'information devraient être invités à faire connaître au public l'endroit où se trouve, dans chaque province, le Centre de renseignements d'Information Canada.

Le Comité estime que le service de renseignements d'Information Canada est le plus important et l'un des plus utiles du point de vue de l'efficacité des rapports entre les Canadiens et le gouvernement fédéral. Une